

BAJOMag'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais

Numéro 80 - mai 2023

MAIRIE DE
BAGNOLET



ACTUALITÉS

« LA CITÉ DE LA POSTE » SERA
ENTIÈREMENT RECONSTRUITE

Page 6

ZOOM

LA NOUE : LA PAROLE
AUX HABITANTS!

Page 10

GRAND ANGLE

UNE BOUCLE VERTE POUR RELIER
LES ESPACES VERTS D'EST ENSEMBLE

Page 20

DOSSIER P. 12

Un budget 2023 offensif et volontariste



EXPOSITION 25.05.2023 > 28.07.2023

CHÂTEAU DE L'ÉTANG

198, AVENUE GAMBETTA

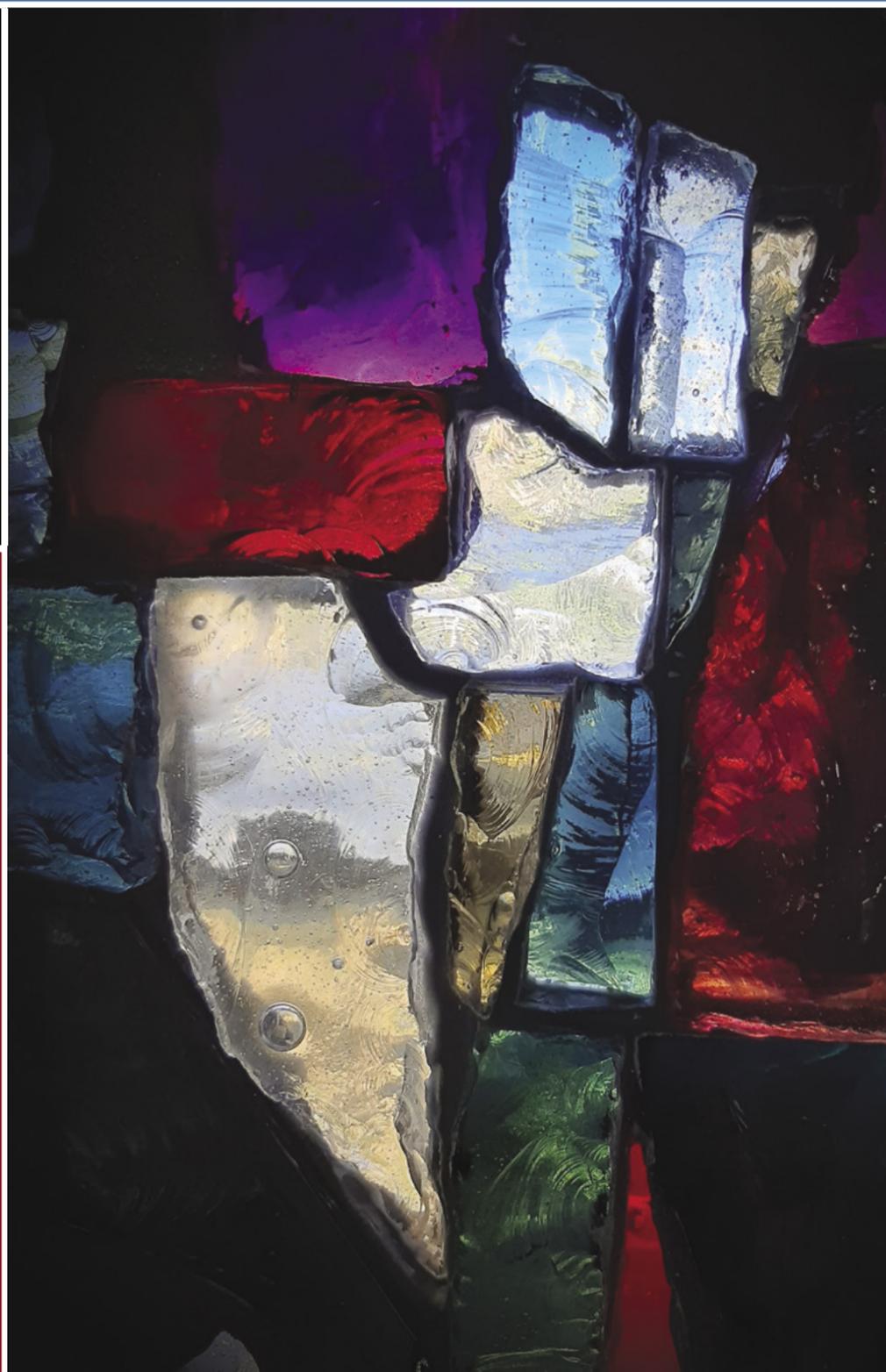
LUNDI > VENDREDI 10H-18H
ENTRÉE LIBRE

RENS. 01 49 93 60 17 / 61 53
CHATEAU@VILLE-BAGNOLET.FR

VERNISSAGE LE 25 MAI À 19H

VITRAIL AU PLOMB & DALLE DE VERRE

CLÉMENCE PUZIN



Édito

Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

“ Au service des Bagnoletais !

Le 13 avril dernier, le Conseil Municipal a voté le budget 2023 de notre collectivité. J'ai souhaité que ce budget soit la matérialisation de nos engagements vis-à-vis des Bagnoletaises et des Bagnoletais : les protéger et anticiper les grandes mutations de notre territoire. Malgré un contexte particulièrement défavorable que nous ne pouvons ignorer, le budget 2023 de notre ville se veut offensif et volontariste. 2023 sera l'occasion de porter des grandes réformes de modernisation du service public local pour davantage répondre aux légitimes attentes des habitant·e·s de notre ville. Qu'il s'agisse d'une nouvelle application mobile vous permettant d'effectuer de nombreuses démarches ou de la refonte de votre portail citoyen, nous nous attacherons à vous proposer un service public local plus réactif et plus proche de vos préoccupations.

“ La solidarité au cœur

Un budget qui place la solidarité en son cœur. La subvention au Centre Communal d'Action Sociale est maintenue, comme le niveau de subventions aux associations de notre Ville. À Bagnolet, peut-être plus qu'ailleurs, nous savons que les solidarités du quotidien prennent tout leur sens. En maintenant un niveau élevé de subventionnement à celles et ceux qui constituent des amortisseurs sociaux et citoyens, nous faisons le choix de la confiance. La confiance dans notre capacité collective à traverser les crises que nous connaissons aujourd'hui sans laisser personne sur le bord du chemin.

“ Accompagner les grandes transitions

Aux crises sociales, économiques et démocratiques que nous traversons s'ajoute une crise environnementale que nos politiques publiques ont trop tardées à prendre en compte. La Ville mobilisera en 2023 d'importants moyens pour être au rendez-vous de la transition écologique. C'est le sens de l'investissement conséquent que nous avons voulu pour consolider la cuisine centrale municipale proposant une alternative végétarienne quotidienne avec une proportion de produits issus de l'agriculture biologique ou de circuits courts supérieurs aux obligations légales. C'est aussi le sens des travaux d'aménagements publics que nous mèneront au cours de cette année. Qu'il s'agisse des travaux de piétonnisation de la rue Raoul-Berton ou de la débitumisation de cours d'école au groupe scolaire Henri-Wallon, notre objectif est clair : remettre au cœur de notre Ville, au cœur de nos quartiers, des espaces agréables à vivre, des espaces à taille humaine où la nature retrouve toute sa place.

Après les importants travaux menés sur le square Jules-Ferry (que nous inaugurerons dans quelques semaines à peine), nous porterons un projet ambitieux de requalification du square Varlin.

Un récent classement publié par *Le Parisien* montre d'ailleurs que cette politique volontariste de Bagnolet permet à notre Ville de mieux résister que d'autres et de ne rien avoir à envier à des territoires aux moyens pourtant bien plus importants.

La trajectoire est la bonne ! Ensemble, poursuivons-la, amplifions-la !

Fidèlement,

Votre Maire,
Tony Di Martino



Sommaire

04 | 📷
L'instant Bajo

08 | 📖
Actualités

- La « cité de La Poste » entièrement reconstruite
- Un rapport au service de l'égalité Femmes/Hommes
- Rénovation énergétique : des aides destinées aux copropriétés
- Un chèque « énergie bois » pour les foyers raccordés à la SDCB
- À l'école de la tolérance

10 | 🔍
Zoom

La Noue : la parole aux habitants !

12 | 📖

Dossier

UN BUDGET OFFENSIF ET VOLONTARISTE

20 | 📐

Grand angle

Une boucle verte pour relier les espaces verts d'Est Ensemble

22 | 👍

Big up

Bagnolet mène la danse

24 | ⚠️

Cadre de vie et Propreté

26 | 📅

À vos agendas

28 | 🗣️

Tribunes

30 | 🏠

Gens d'ici

La danse en liberté

31 | ⓘ

Infos pratiques

VILLE-BAGNOLET.FR





EMPLOI. Opération de recrutement de conductrices et conducteurs de bus organisée par Est Ensemble et la RATP, en partenariat avec la Ville, place Salvador-Allende.



ENFANCE. Danses et chants lors du carnaval des accueils de loisirs sur le thème du recyclage.



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART (JEMA). Florence Sempé, céramiste, accueille des Bagnoletaises et explique son travail dans son atelier.



ARTISTES EN EXIL. Vesna Mblani, danseuse congolaise, présente son atelier lors de la soirée des ateliers du conservatoire. Pour s'inscrire : ac.bagnolet@aa-e.org



CULTURE. Un public attentif à la conférence sur le thème « La musique du monde dans les années 90 et la société "Glocal" (locale-globale) » avant le concert de Nidi d'Arac au théâtre des Malassis.



LANDART. Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et la Médiathèque emmènent les plus jeunes sur le chemin de la création avec des objets collectés au parc Audin.



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE. Lancement des Entreprises à But d'Emploi (EBE) et présentation de l'équipe bagnoletaise au siège d'Est Ensemble.



ÉDUCATION. Les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville rencontrent des joueurs du Paris Basket Fauteuil lors de l'ouverture de la 7^e édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP).



LE BILLET DE LA RÉDAC'

Le joli mois de mai

C'est un mois à part dans le calendrier. Celui des premiers coups de soleil, des ponts qui tombent bien ou qui tombent mal selon les années. Des jours fériés qui permettent de prendre le temps du souvenir. Celui de la victoire du 8 mai 1945 des Alliés sur l'Allemagne nazie qui marque la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe, dont on commémore cette année le 78^e anniversaire. Le temps du souvenir, c'est aussi célébrer les travailleurs et les travailleuses lors des traditionnels défilés du 1^{er} mai. La Journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs trouve ses origines dans la lutte des travailleurs américains. Le 1^{er} mai 1886, 200 000 travailleurs américains obtiennent la journée de 8 heures. Deux ans plus tard, le 1^{er} mai 1890 alors que nombreux travailleurs restent à l'écart de ce progrès social, une grève démarre et des affrontements éclatent à Chicago. L'idée d'une journée annuelle de revendication naît à la même époque en Europe. En France, le premier 1^{er} mai se déroule en 1890. Les ouvriers défilent pour demander la journée de huit heures. Ils portent un triangle rouge à la boutonnière. Ses trois côtés symbolisent le partage du temps entre le travail, le loisir et le sommeil. À l'heure où la mobilisation se poursuit contre la réforme des retraites, ce rappel est plus que jamais d'actualité.

NOUS ÉCRIRE

Pour toute remarque, question, suggestion, nous vous invitons à nous contacter par mail :

redaction@ville-bagnolet.fr

ou par courrier :

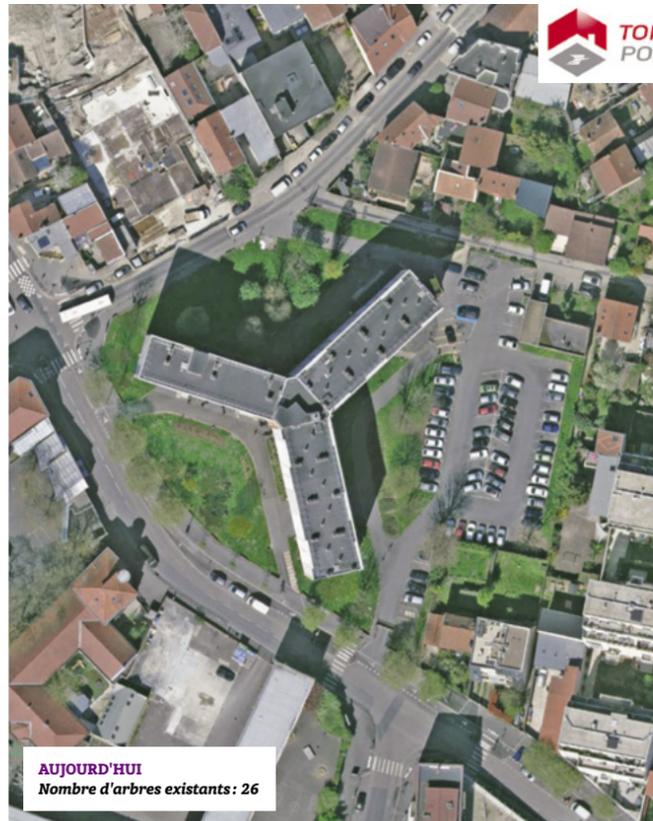
**Hôtel de Ville - Direction de la Communication
et des Relations Publiques**

Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet

Habitat

La « cité de La Poste » entièrement reconstruite

La « cité de La Poste », gérée par Toit et Joie Poste Habitat, sera démolie et reconstruite afin d'améliorer le confort des locataires ainsi que le cadre de vie du quartier.



AUJOURD'HUI
Nombre d'arbres existants : 26



FIN 2027
Nombre d'arbres maintenus : 12
Nombre d'arbres déplacés : 14
Nombre d'arbres plantés : 44
Total : 70 arbres

C'est un chantier de grande ampleur qui devrait démarrer en début d'année prochaine. Le bailleur social de La Poste, Toit et Joie Poste Habitat, va démolir l'actuel tripode constitué de 102 logements sociaux pour y reconstruire 135 logements sociaux. Actuellement, les logements de la « cité de La Poste », situés au 1-3, rue Girardot sont vieillissants, non adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap et très mal isolés. Les nouveaux logements construits apporteront un meilleur confort de vie pour les locataires, notamment grâce à des espaces extérieurs dans tous les logements, une offre de logements adaptée aux personnes âgées ou en situation de handicap, et de meilleures performances énergétiques des bâtiments. Lors de ses échanges avec le bailleur, la Ville a exigé une limitation du nombre de nouveaux logements construits ainsi que la garantie du maintien du Bureau de Poste Les Malassis, service public de proximité, pendant toute la durée des travaux. Les 9 et 21 mars derniers, en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, le projet a d'abord été présenté aux locataires et une réunion publique a été organisée. Puis, le 17 avril, les riverains qui avaient des questions spécifiques ont pu les poser au bailleur.

Améliorer le cadre de vie du quartier

Ce projet contribuera à l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble des riverains notamment grâce à la création d'un cœur d'îlot végétalisé constitué d'arbres existants et à la multiplication de nouveaux espaces verts. Le nombre d'arbres passera ainsi de 26 à 70. Sur la parcelle concernée, la part d'espaces verts passera de 30% actuellement à plus de 50%. La part des sols non perméables, qui contribuent à saturer les réseaux d'assainissement et à polluer les nappes phréatiques, passera de 42% à seulement 5% afin d'assurer une gestion plus écologique des eaux pluviales. En outre, la hauteur des nouvelles constructions ne dépassera pas sept étages, contre neuf actuellement, et une distance plus importante est prévue par rapport aux constructions voisines. La construction de la nouvelle « cité de La Poste » s'effectuera en plusieurs phases. Une première livraison de 70 logements est prévue au 4^e trimestre 2025. Le chantier de démolition et désamiantage doit débuter au 1^{er} trimestre 2026 avant une dernière phase de construction de 66 logements et de commerces dont la livraison est prévue pour le 3^e trimestre 2027.

Égalité Femmes/Hommes

Un rapport au service de l'égalité Femmes / Hommes

À l'occasion du débat consacré aux orientations budgétaires 2023, la Ville a présenté son rapport annuel de situation d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2022.



Ce rapport est une synthèse des politiques publiques mises en place par la Ville en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, et contre les violences faites aux femmes. Parmi les différentes actions menées qui en découlent : l'installation de distributeurs de protections périodiques dans les structures municipales, la création d'un parcours artistique dans différents lieux de Bagnolet qui présente des peintures au sol de douze phrases sur les violences sexistes et sexuelles proposées par des lycéennes du lycée Eugène-Hénaff et collège Langevin-Travail dans le cadre d'ateliers. Le rapport présente également un état des lieux de la situation comparée des femmes et des hommes sur le territoire de la commune. Ce dernier dresse le constat qu'un nombre plus important de femmes n'exerce aucune activité professionnelle comparé aux hommes. Aussi, la Ville travaille actuellement à une meilleure insertion professionnelle des femmes. Autre point notable, les femmes sont cinq fois plus nombreuses que les hommes à être seules avec enfant(s).

Une feuille de route jusqu'en 2025

L'accompagnement spécifique des femmes seules avec enfant doit donc se poursuivre : accès au logement, garde d'enfant, accès à la santé et aux transports. Le rapport s'intéresse également à la place des femmes dans les services municipaux de la Ville. Ainsi, si les filières administratives, animations et médico-sociales demeurent majoritairement féminines et les filières techniques et sportives, majoritairement masculines, la part des femmes dans la filière technique a augmenté de 32,46% à 34,91% entre 2010 et 2020. Plus largement, le rapport fixe une feuille de route pour la période de 2023 à 2025, en partenariat avec les institutions et le secteur associatif, dont les grandes lignes sont les suivantes : lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme ordinaire, lutter contre les violences faites aux femmes, promouvoir l'égalité et l'émancipation professionnelle, et renforcer l'accès aux soins pour toutes.

À noter

CONSEILS DE QUARTIER

Les conseils de quartier entament un nouveau cycle. Ceux-ci sont des lieux de participation des habitants à l'animation quotidienne de leur quartier et de la Ville, à sa gestion et à son évolution via les échanges démocratiques entre la Municipalité et les habitants.

Les prochaines dates de réunion sont les suivantes :

Les Coutures : mardi 13 juin à 19h, salle des Coutures.

La Dhuis : jeudi 15 juin à 19h, Maison de quartier La Dhuis.

Le Plateau : mardi 20 juin à 19h, centre socioculturel Anne-Frank.

Centre-Sud : jeudi 22 juin à 19h, école maternelle La Capsulerie.

La Noue : lundi 26 juin à 19h, centre socioculturel Guy-Toffoletti.

Les Malassis : lundi 3 juillet à 19h, salle Pierre-et-Marie-Curie.

Centre : mercredi 5 juillet à 19h, Hôtel de Ville.

COMMÉMORATION

Le lundi 8 mai 2023, une cérémonie du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se déroulera devant la stèle au square du 8-Mai-1945. Le rassemblement est prévu à 11 heures, en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, des élus et des représentants de l'Union Locale des associations d'Anciens Combattants (Ulaac).

OPÉRATION

« COUP DE BALAI »

Les agents seront à pied d'œuvre pour une nouvelle opération « Coup de balai », le mercredi 10 mai prochain à La Capsulerie. Les agents municipaux effectueront diverses interventions de nettoyage approfondi et d'entretien. La police procédera à l'enlèvement de voitures ventouses. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'actions nécessaires visant à l'amélioration durable du cadre de vie des habitants.

Énergies

Rénovation énergétique : des aides destinées aux copropriétés

La Ville de Bagnolet et l'ALEC-MVE (Agence Locale de l'Énergie et du Climat-Maîtriser Votre Énergie) organisent une Conf'Copro le **jeudi 25 mai prochain à 18h**, à destination des copropriétaires, conseils syndicaux, syndicats et de tous les acteurs de la copropriété (bureaux d'études techniques, architectes, etc.). Au cours de cette réunion, les différentes solutions pour mobiliser une copropriété dans une démarche de rénovation énergétique seront détaillées. Ce temps d'échanges et d'informations est ouvert aux acteurs de la copropriété qui sont confrontés à des difficultés à se chauffer, qui estiment payer trop de charges pour l'énergie ou qui s'interrogent sur les travaux de rénovation et les aides financières existantes. Cette Conf'Copro sera animée par un conseiller France Renov' de l'ALEC-MVE qui présentera les différentes étapes à envisager jusqu'à la réalisation des travaux ainsi qu'un point sur la réglementation en vigueur et les aides financières disponibles. À l'issue de la présentation, un temps d'échanges est prévu pour bénéficier des conseils de l'expert.

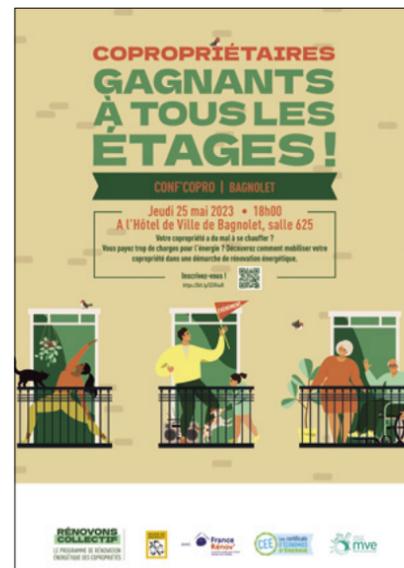


>> Plus d'infos :

Jeudi 25 mai à 18h à l'Hôtel de Ville (salle 625)

Durée approximative : 1h30 • Nombre de places limité • Accès gratuit

Inscription obligatoire • copro@agence-mve.org - 01 42 87 13 55



Un chèque « énergie bois » pour les foyers raccordés à la SDCB

La Société de Distribution de Chaleur de Bagnolet (SDCB) rappelle que les foyers raccordés au réseau de distribution de chaleur peuvent bénéficier du chèque « énergie bois », sous conditions de ressources. Les locataires recevront par courrier l'attestation établie par Est Ensemble Habitat, certifiant le raccordement du logement au chauffage urbain nécessaire à l'obtention de l'aide. Pour faire face à la hausse brutale des prix de l'énergie, l'État a mis en place deux aides financières en faveur des foyers les plus modestes se chauffant au fioul domestique ou au bois.

>> Plus d'infos :

Pour déposer leur demandes, les ménages éligibles doivent se rendre sur le portail chequeboisfioul.asp-public.fr

>> jusqu'au 31 mai 2023 au plus tard, pour une demande de chèque « énergie bois ».

Pour toutes questions sur le dispositif, un service téléphonique gratuit est disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h, au numéro suivant : 0 805 204 805.

Espace public

La rue Paul-Bert réservée aux piétons

Aux heures d'entrées et de sorties d'école, du mardi au vendredi (sauf les mercredis et week-ends), une seconde phase de cette expérimentation initiée l'an dernier sera organisée du mardi 9 mai au vendredi 7 juillet 2023. Concrètement, des barrières pivotantes scellées dans la chaussée seront donc fermées puis réouvertes de 8h45 à 9h15, de 11h40 à 12h10, de 13h15 à 13h45 et de 16h20 à 17h pour empêcher l'accès des véhicules. Cette mesure vise à apaiser la circulation aux abords des écoles et à promouvoir des solutions de déplacement alternatives à la voiture (pratiques piétonnes et cyclistes, organisation entre voisins, pédibus, etc.). Elle s'inscrit dans le prolongement des campagnes de sécurisation aux abords des écoles impulsées par la Municipalité.



Égalité Filles/Garçons

À l'école de la tolérance

Le collège Travail-Langevin, en lien avec l'Académie de Créteil, met en place tout au long de l'année des actions en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons et la lutte contre les LGBTphobies.



3 questions à **Anthony Calippe**

Professeur de lettres au collège Travail-Langevin et Référent égalité Filles/Garçons

Pourquoi avez-vous décidé de devenir Référent égalité Filles/Garçons au collège Travail-Langevin ?

Depuis deux ans, je suis Référent égalité Filles/Garçons en binôme avec ma collègue, Claire Blanc. Je travaille depuis longtemps sur la question de la lutte contre le sexisme et les discriminations envers la communauté LGBTQIA+. Agir pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école est, en tant qu'enseignantes ou enseignants, l'une de nos missions essentielles. Depuis quatre ans, je mène des projets interdisciplinaires pour lutter contre l'homophobie, le sexisme et toutes les violences sexistes et sexuelles.

Quels types d'actions menez-vous avec les élèves tout au long de l'année ?

Dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle « À chacun son genre, les jeunes luttent contre le sexisme », nous travaillons notamment avec la compagnie Synergies Théâtre, une compagnie théâtrale d'action citoyenne et artistique, qui a conçu un spectacle de théâtre-forum. Plusieurs classes de troisième du collège ont assisté à ce spectacle au cours de cette année scolaire. Il s'agit de jouer devant les élèves des saynètes sexistes ou qui contiennent des stéréotypes de genre. Après chaque scène, ils sont invités à identifier ces stéréotypes puis à créer eux-mêmes des scènes afin de sensibiliser d'autres classes du collège. Nous participons également à un concours d'affiche organisé par l'Académie de Créteil sur le thème de la violence faites aux femmes et nous placardons dans les classes les noms de personnes qui ont fait avancer cette cause au cours de l'Histoire. Je participe également à un projet mené par des étudiantes du Master Genre de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS). Elles interviennent dans les classes pour observer et recueillir des réponses aux questions du sexisme, de l'orientation sexuelle du genre, etc. Un atelier égalité filles-garçons est mené avec une vingtaine d'élèves de sixième : création d'affiches, actions ponctuelles pour la journée du droit des femmes, de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de lutte contre l'homophobie.

Quel bilan tirez-vous de ces actions ?

Nous constatons des évolutions dans la manière de percevoir ces questions notamment au sein du groupe d'une vingtaine d'élèves de troisième qui participent sur la base du volontariat à ces actions. Certains élèves choisissent même de présenter ce projet mené tout au long de l'année lors de l'épreuve orale du Brevet.

En bref
LA POSTE A DÉMÉNAGÉ

Le bureau de poste « Bagnolet principal » a déménagé du parvis des Mercuriales pour rejoindre sa nouvelle adresse au 16, rue Sadi-Carnot, au croisement des rues Sadi-Carnot et Général-Leclerc. Depuis le mardi 25 avril, les agents accueillent et accompagnent donc désormais les usagers au sein de locaux flambant neufs où les services habituels ont été redéployés. **Horaires d'ouverture :**

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
- Le samedi de 8h30 à 12h30.

INAUGURATION DU NOUVEAU SQUARE JULES-FERRY

Le 27 mai prochain à partir de 11h, en présence de Tony Di Martino. À cette occasion, les nouveaux aménagements du square seront présentés aux habitants : city-stade, jardin partagé, aire de jeux pour les enfants et caniparc. La journée sera également ponctuée d'activités environnementales et sportives.

CONSEIL MUNICIPAL

Les prochains Conseils municipaux auront lieu les **mardi 9 mai** et **jeudi 1er juin** dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville. La séance, qui est ouverte au public, débutera à 19h. Le port du masque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. La séance sera retransmise en direct en vidéo sur la page Facebook et sur le site Internet de la Ville.



Concertation

La Noue : la parole aux habitants !

Le projet de rénovation s'appuie sur des temps de concertation avec les habitants menés par Est Ensemble en partenariat avec la Ville. Des ateliers et des échanges qui permettent d'associer les habitants à la définition de leur futur cadre de vie.



Réunion de concertation, le 29 mars dernier.

Le 17 février dernier, le Président d'Est Ensemble Patrice Bessac, le Maire de Bagnolet, Tony Di Martino, la Directrice Générale de l'Anru, Anne-Claire Mialot et le Préfet de Seine-Saint-Denis, Jacques Witkowski ont signé une convention Anru dont la partie bagnoletaise représente un montant de 127 millions d'euros portant sur un vaste renouvellement urbain des quartiers Les Malassis et La Noue. Ce dernier était très attendu par les habitants. Depuis 2018, de nombreuses réunions publiques ont présenté aux habitants et aux riverains les grandes orientations de cette rénovation.

À La Noue, la partie Sud de la dalle a fait depuis 2015 l'objet d'importants travaux de requalification qui ont été finalisés à la fin 2020 : création d'un escalier monumental, réorganisation du stationnement et aménagement d'un espace piétonnier, renforcement de l'éclairage, installation de nouveaux mobiliers urbains.

C'est désormais la partie Nord de la dalle qui sera prochainement transformée.

Une promenade plantée élargie

Ainsi, la démolition du parking EG8 permettra d'élargir la promenade plantée vers le parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands et La Noue côté Montreuil, afin de renforcer la mobilité piétonne et la renaturation du quartier. Les opérations de logements, notamment en lien avec Est Ensemble Habitat, sont également une composante majeure du projet pour améliorer la qualité de vie des habitants. Elles prévoient la résidentialisation du bâtiment BH70, et du bâtiment T1 situés rue Jean-Lolive. Cette amélioration de la qualité des logements concerne également des copropriétés privées de La Noue dans le cadre d'un plan de sauvegarde. Le 26 mars dernier, au centre socioculturel Guy-Toffoletti, les habitants de La Noue étaient conviés à des ateliers de concertation pour exprimer leur avis sur les aménagements prévus : accès à la dalle, positionnement des jeux, aménagement d'un patio. Une soirée riche en échanges destinée à mieux prendre en compte les besoins réels des habitants.



L'avis de Baptiste D.

Président du Conseil citoyens de La Noue

« Il faut bien comprendre qu'il y a une très grande densité de population à La Noue. J'ai participé aux ateliers de concertation et de manière générale, les urbanistes ont tendance à sous-dimensionner les choses concernant le quartier et il y a eu des ratés sur les aménagements de la partie Sud de la Dalle (phase 1, en 2019-2020). Concernant les futurs aménagements à La Noue (la phase 2) et la gestion des flux - des personnes, des déchets et des encombrants, des places de stationnement (voitures, livraisons, dépose-minute, vélos, scooter...) - les urbanistes doivent vraiment raisonner avec cette donnée essentielle : 3000 personnes vivent ici dans un petit carré de seulement 200 m. »

Questions à Julie Dal Bon

Architecte chez MSA Architectes

En tant qu'architecte, que pensez-vous des ateliers de concertation avec les habitants ?

Pour les architectes, ces échanges avec la population sont essentiels. Ils nous permettent de confronter le projet avec les personnes qui pratiquent les lieux. C'est fondamental même s'il est utopique de penser que tous les avis sont pris en compte.

Comment les habitants ont-ils fait évoluer le projet ?

La concertation a été menée depuis 2018 et nous souhaitons connaître les besoins actuels des habitants qui peuvent évoluer. Par exemple, il y a cinq ans, la création d'un jeu d'échecs géant avait été souhaitée, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui semble-t-il. Nous travaillons sur les accès à la dalle avec le projet de créer un escalier monumental. On s'est rendu compte lors des ateliers de concertation que la rampe d'accès réservé aux secours était en réalité très utilisée par les habitants pour accéder à la dalle. Nous prévoyons de la rendre plus sécurisée.



Des permanences d'information

Est Ensemble, en lien avec la Ville, organise des permanences d'information sur les projets de transformation de leur quartier dans les centres socioculturels Guy-Toffoletti (La Noue) et Pablo-Neruda (Les Malassis) :

- au centre socioculturel Guy-Toffoletti, **le 3^e mercredi du mois** de 18h à 20h.
- au centre socioculturel Pablo-Neruda, **le dernier mercredi du mois** de 17h à 19h.

+ d'infos : nprnu.bagnolet.montreuil@est-ensemble.fr

Un dossier qui contient les documents relatifs au projet est mis à disposition à Hôtel de Ville, à l'accueil de la Direction du Développement Territorial. Un registre de recueil des avis et des questions est également mis à disposition.

INVESTISSEMENTS

LES **4** PRIORITÉS
DE LA VILLE

Solidarités / Santé

- **1,6 millions d'euros**
Subventions aux associations
 - **1,38 millions d'euros**
Subvention au CCAS
 - **141 670 euros**
Renouvellement du matériel d'examens
au Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin
- 

Transition écologique

- **900 000 euros**
Mise en place du plan vélo
dont **50 000 euros** en 2022
 - **573 000 euros**
Végétalisation des cours d'écoles
dont **280 000 euros** en 2023
 - **250 000 euros**
Réaménagement des parcs
 - **30 000 euros**
Végétalisation des espaces publics
- 
- 

Éducation / Enfance

- **645 000 euros**
Patrimoine bâti écoles
 - **310 000 euros**
Travaux à la cuisine centrale
 - **200 000 euros**
Travaux au Centre de vacances d'Oléron
- 

Aménagement
Équipements publics

- **500 000 euros**
Piétonnisation de la rue Raoul-Berton
 - **480 000 euros**
Entretien du patrimoine bâti sports
 - **300 000 euros**
Lancement du réaménagement
du parc des sports de la Briqueterie
 - **80 000 euros**
Rénovation des aires de jeux
- 
- 
- 



132,80
millions d'euros

FONCTIONNEMENT

97,85

millions d'euros

2 247

euros alloués/habitant

INVESTISSEMENT

34,95

millions d'euros

425

euros investis/habitant

BUDGET 2023

UN BUDGET
OFFENSIF ET
VOLONTARISTE

Le 13 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget 2023 de la collectivité. Un budget offensif qui vise, dans un contexte économique et social difficile, à mieux protéger les Bagnoletaises et les Bagnoletais qui sont les plus confrontés à la précarité. Ce budget s'appuie également sur une politique volontariste afin de moderniser l'administration municipale. Malgré un niveau d'inflation inédit depuis près de quarante ans qui pèse très fortement sur les finances locales, ce budget maintient une programmation d'investissement ambitieuse et soutenable. Ainsi, le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur le mandat s'élève à 113 millions d'euros. En 2023, ce seront 17 millions d'euros qui seront investis au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais. Au cœur de cet engagement figurent les priorités définies par la majorité en début de mandat : Solidarités et Santé, Éducation et Enfance, Transition écologique, Aménagement et construction de nouveaux équipements publics. Plus que jamais, le maintien d'un service public local de qualité est une priorité pour aider au mieux les Bagnoletaises et les Bagnoletais à faire face aux conséquences de l'inflation qu'ils subissent.



Un budget ambitieux au service de la population et de la transformation écologique

Malgré l'inflation inédite depuis près de quarante ans qui pèse actuellement sur les dépenses de la collectivité, le budget conserve des priorités d'investissement pour mieux protéger les Bagnoletaises et Bagnoletais, maintenir un service public de qualité et poursuivre la transformation écologique des espaces publics.

A lors que le budget 2022 tenait compte d'une amélioration globale au sortir de la crise sanitaire, le budget 2023 a été élaboré en pleine crise économique avec un niveau d'inflation qui impacte très fortement les finances de la Ville. Les prix des fluides comme le gaz et l'électricité mais aussi des matières premières ont explosé. Ainsi, les dépenses énergétiques devraient engendrer à elles seules une augmentation de 2,5 millions des dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par une importante progression des dépenses de personnel en raison de plusieurs mesures de rattrapage, éminemment nécessaires, qui vont peser en année pleine sur 2023 :

- Revalorisation du SMIC à trois reprises en 2022, au 1^{er} janvier 2023, en mai 2023 et a priori de nouveau au 1^{er} juillet 2023.
- Revalorisation de la valeur du point d'indice de 3,5% au 1^{er} juillet 2022 et possiblement nouvelle revalorisation en 2023.
- Revalorisation des grilles indiciaires de catégorie C intervenue fin 2022.

Les mesures représentent une augmentation des dépenses de personnel de 2 millions d'euros.

Des investissements pour l'avenir

La commune a réalisé des économies de gestion sur les dépenses courantes des services et mobilisé le levier fiscal en 2022 afin de continuer à investir dans des projets au service des habitants. Dès cette année, il est prévu de mobiliser des moyens dans le cadre de la reconstruction des équipements sportifs du parc des sports de la Briqueterie où sera reconstruit le collège Travail-Langevin. L'achat du terrain sur lequel sera érigé la future école du centre-ville est également programmé pour l'année 2023. Enfin, l'étude de la construction de l'école Paul-Langevin a, elle aussi, débuté.

Maîtriser les dépenses

Dans ce contexte, la stratégie budgétaire de la Ville passe par une maîtrise des dépenses et d'optimisation des financements sans remettre en cause les priorités qui ont été fixées en début de mandat : Éducation, Solidarités et Santé, Transformation écologique du territoire, Aménagement de nouveaux équipements publics sont au cœur du budget 2023. Pour cela, la poursuite du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) nécessite de dégager suffisamment d'épargne pour poursuivre l'autofinancement des projets assurés depuis plusieurs années.

Depuis 2014, les marges de manœuvre de la collectivité ont été mobilisées pour faire face d'une part à l'apurement de la situation financière héritée de la mandature 2008-2014 et d'autre part, pour assurer le financement du premier Projet de Rénovation Urbaine (PRU) des quartiers de La Noue et Les Malassis dont le retard était considérable. Dans un contexte où les taux d'intérêt connaissent une nette augmentation, où l'accès au crédit se durcit et au regard de la dette déjà détenue et de son profil, il est essentiel de réduire au strict minimum le recours à l'emprunt.

Végétalisation de l'espace public

La construction ou le réaménagement d'équipements publics au service de la population sont au cœur des priorités de la commune. Le 27 mai prochain, l'inauguration du square Jules-Ferry dévoilera de nouveaux équipements publics, dont un city-stade, une aire de jeux dégenrés, mais aussi un jardin partagé qui sera cogéré avec des associations du quartier Les Coutures. Cette année, cet effort se poursuit avec l'inscription au budget de 250 000 euros d'investissement consacrés à l'aménagement du square Eugène-Varlin. 280 000 euros seront également investis dans la végétalisation des cours d'écoles, à l'image de ce qui a déjà été réalisé dans la cour de l'école Travail. Dès cet été, l'école Henri-Wallon sera réaménagée avec la réalisation d'une pergola végétalisée qui permettra aux élèves de profiter d'un îlot de fraîcheur dès la rentrée prochaine.

“ Un engagement fort : la majorité s'engage à ne pas augmenter la fiscalité locale jusqu'à la fin du mandat. ”

Les objectifs budgétaires de la commune

- **Limiter** le recours à l'emprunt à 10 millions d'euros.
- **Dégager** une épargne nette positive pour assurer la solvabilité de la commune et le financement du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI).
- **Optimiser** les dépenses de gestion.
- **Adapter** la masse salariale aux objectifs de service public fixés par la Municipalité.
- **Accroître** la diversification des financements de la commune.

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

Rappel du montant du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) de 2022 à 2028 :

123,95 millions d'euros

17 millions d'euros en 2023

soit **425 euros investis/habitant** vs **303 euros** pour les communes de la même strate

15,80 millions d'euros réalisés en 2022

Améliorer
le quotidien
des Bagnoletais

Offrir
un service public
de proximité et de qualité

Préserver
l'équilibre budgétaire
de la commune

Budget 2023

SOLIDARITÉS / SANTÉ



1,6 millions d'euros

Subventions aux associations

141 670 euros
Renouvellement du matériel
d'examens au Centre Municipal
de Santé Elsa-Rustin



1,39 millions d'euros

Subvention au CCAS

1,6

millions d'euros

Le montant des subventions attribuées aux associations.

+ 6,6 %

C'est la prévision de la progression des recettes de fonctionnement qui devraient atteindre **97,85 millions d'euros** par rapport à 2022.

Cette augmentation s'explique par la progression des recettes fiscales, notamment de la taxe foncière et de la taxe de séjour.



Yasmina Sadoud

Adjointe au Maire
en charge de la Vie associative

“ Je tiens à saluer l'adoption du nouveau budget, dont la partie consacrée aux associations, contrairement, à d'autres budgets, ne souffre pas de baisse. Bien que n'étant pas en hausse significative, il représente pour autant un effort important de la part de la Ville pour soutenir le tissu associatif dans un contexte de hausse de nombreux coûts, notamment des fluides. En effet, il est primordial que nous continuions à prioriser la vie associative et à maintenir un niveau de service de qualité pour les Bagnoletaises et les Bagnoletais ainsi que pour l'ensemble des usager•e•s. Je suis convaincue que grâce à notre engagement collectif, nous parviendrons à surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés et à renforcer la vitalité de notre vie associative. ”



Elhame Chair

Adjointe au Maire
en charge des Solidarités
et des Affaires sociales

“ Derrière le budget 2023 de 5,35 millions d'euros financé en partie par la Municipalité (1,39 millions d'euros), voté le 14 avril 2023 par le Conseil d'administration du CCAS, il y a tout d'abord une réelle volonté d'offrir à la population des services et des aides qui permettent de répondre concrètement à des personnes que je rencontre ou qui me sollicitent en situation de surendettement, en rupture familiale, ou en détresse sociale.

Elles sont découragées par le poids de certaines démarches administratives pourtant indispensables pour accéder à leurs droits les plus essentiels tels que l'aide alimentaire, les aides à l'énergie, et à des besoins d'accompagnement social mais aussi psychologique. ”

115 000 €

C'est la somme allouée à la poursuite des investissements par l'achat de matériel et d'équipements de mobilier dans les écoles.



Maintien des subventions
au Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)
et aux associations

Plus que jamais, l'action sociale et la solidarité sont au cœur des engagements de la majorité municipale. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ville de Bagnolet a voté un budget 2023 de près de 5,5 millions d'euros dont 1,39 millions d'euros financé par la Ville. Ce soutien réaffirme l'ambition d'une politique de solidarités pour les Bagnoletaises et les Bagnoletais : services d'accès aux droits, service d'animations seniors, aides à domicile, etc.

Budget 2023

ÉDUCATION / ENFANCE



645 000 euros

Patrimoine bâti écoles



310 000 euros

Travaux à la cuisine centrale



200 000 euros

Travaux au Centre de vacances d'Oléron

9,6

millions d'euros

C'est le montant de l'épargne brute de la Ville pour le budget 2023.

CONTRE

6,5

millions d'euros en 2022

L'épargne brute représente l'excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement qui permet, entre autres de financer les investissements sans recourir à l'emprunt.



Jules Ragueneau

Conseiller municipal en charge des Faubourgs et de la Vie économique

“ Nous décidons de conserver le plus de services publics possibles pour les habitants de la ville. Quand l'État se désengage et accentue, par sa politique libérale, la précarité des plus faibles, nous faisons le choix inverse. Nous maintenons le plus de services à la population tout en investissant pour un meilleur cadre de vie. Un budget est toujours un moment important dans une collectivité. Il permet d'appréhender la volonté politique des élus au regard des priorités pour la Ville. ”

Budget 2023

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



900 000 euros

Mise en place du plan vélo dont 50 000 euros en 2022

573 000 euros
Végétalisation des cours d'écoles
dont 280 000 euros en 2023



250 000 euros

Réaménagement des parcs



30 000 euros

Végétalisation des espaces publics

Budget 2023

AMÉNAGEMENT / ÉQUIPEMENTS PUBLICS

500 000 euros

Piétonnisation de la rue Raoul-Berton



300 000 euros

Lancement du réaménagement du parc des sports de la Briqueterie



480 000 euros

Entretien du patrimoine bâti sports



80 000 euros

Rénovation des aires de jeux



Un recours accru aux cofinancements

En 2023, la Ville a fait de la recherche de financement l'une de ses priorités pour financer ses projets tout en limitant le recours à l'emprunt. Pour cela, la collectivité a mis en place une stratégie afin d'assurer au plus près le suivi des dossiers de subventions pour les projets d'investissements. Un Responsable Administratif et Financier (RAF), un chargé de recettes et une chargée de mission Finances ont ainsi été recrutés. Ce travail va notamment permettre à la collectivité de pouvoir faire cofinancer chaque opération d'investissement d'envergure.

950 000 €

de taxe de séjour

C'est le montant de l'inscription enregistrée au budget 2023, contre 350 000 euros en 2022. De bonnes perspectives qui sont dues à une activité touristique en pleine reprise.

2,02

millions d'euros

C'est la somme prévue pour la voirie: entretien courant, renouvellement de l'éclairage public, signalétique verticale et bail voirie et aussi pour procéder à de nouveaux aménagements.

+ 137 %

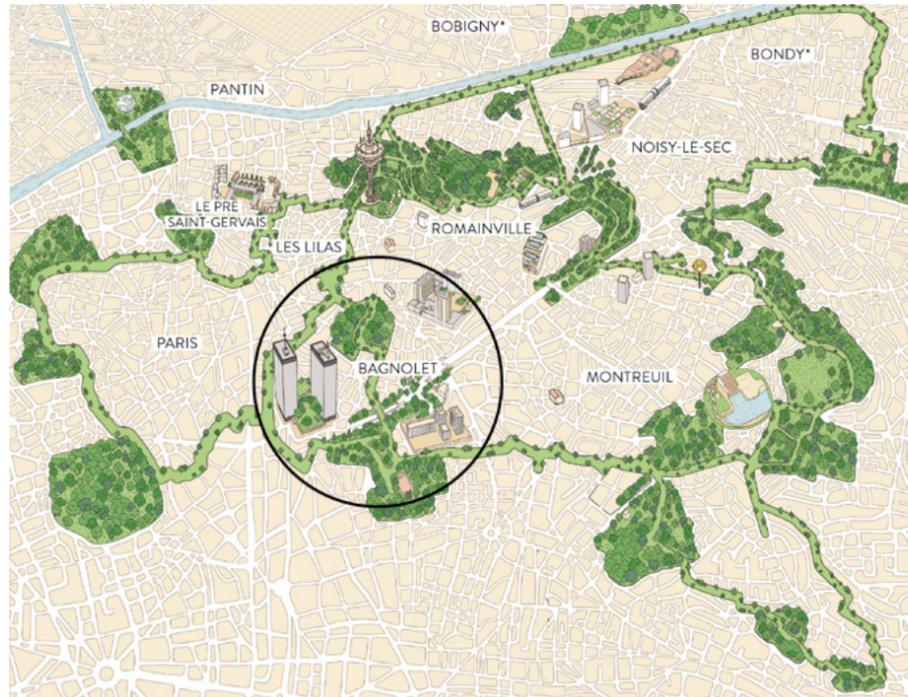
C'est la hausse du prix de l'énergie (chauffage et électricité) supportée par la collectivité entre 2021 et 2023.



Transformation écologique

Une boucle verte pour relier les espaces verts d'Est Ensemble

Est Ensemble et ses 9 communes-membres s'engagent dans un projet ambitieux de renaturation des espaces publics grâce à l'aménagement d'une boucle verte de 55 km.



Les aménagements prévus à Bagnole

- environ **10ha** concernés dont **5,5ha** d'intervention sur rue.
- **5,5km** linéaire d'intervention.
- **5 quartiers** et **13 rues** concernés.
- **3 parcs** et **jardins** reliés (parc Audin, jardins de La Butte, parc Jean-Moulin/Les Guilands).
- **5 squares** et **aires de jeux**, **2 jardins familiaux** desservis par « Le Grand Chemin ».

*Tracé non définitif

Jusqu'à présent, cette boucle verte concernait 7 des 9 communes du Territoire. Le projet est aujourd'hui élargi afin de traverser 55km, dont 36km sur le territoire, 30 quartiers, dont 6 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Ce tracé étendu permettra ainsi, quand l'aménagement sera achevé, de relier 220 hectares d'espaces verts reliés entre eux, avec Fontenay-sous-Bois, Rosny-sous-Bois et Paris. « Le Grand Chemin, la boucle verte de l'Est parisien » s'inscrit dans une politique globale de transformation écologique des espaces publics, notamment grâce au Plan 20000 arbres pour le climat, piloté par Est Ensemble. Ce Plan prévoit d'investir 20 millions d'euros dans la plantation de 20000 arbres sur le Territoire.

Un tracé végétalisé et apaisé

Est Ensemble est en effet le deuxième territoire le plus dense de la Métropole du Grand Paris après la capitale. C'est également l'un des moins pourvus en espaces verts, avec seulement 6m² d'espaces verts accessibles par habitant alors que l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande 12m². Une partie du tracé sera ainsi végétalisée. Est Ensemble a lancé en 2021 à la ZAC Boissière Acacia de Montreuil, la Pépinière des Hauteurs où 2200 arbres ont été plantés. Objectif : transplanter les arbres de la Pépinière sur la future boucle verte à l'horizon 2026. Afin de partager aux habitants le projet « Le Grand Chemin », Est Ensemble lance un cycle de réunions publiques. Ces réunions seront l'occasion pour les habitants de définir leurs besoins, en termes d'aménagements et d'usages. **Le projet sera ainsi présenté le 24 mai prochain, dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnole.** En juin prochain, le projet verra la finalisation de ses études d'esquisses et de maîtrise d'œuvre pour la totalité de la boucle « Le Grand Chemin, la

boucle verte de l'Est parisien ». Ces études permettront d'entrer pleinement dans la phase opérationnelle. En septembre 2023, Est Ensemble lancera les travaux d'un tronçon pilote situé avenue du Président Robert-Schuman, aux Lilas. Ce tronçon de 500 mètres de long donnera un aperçu de la future boucle verte en termes d'aménagement, de renaturation et d'apaisement : création d'un nouvel espace vert, plantation de plusieurs strates végétales, linéaire 100% cyclable, désimperméabilisation et gestion des eaux pluviales de manière intégrée etc. Le coût de ce tronçon pilote est estimé à 1800 330€.



Parcourir le tracé lors du Trail des Hauteurs

Le Trail des Hauteurs permet de découvrir une partie du tracé du « Grand Chemin, la boucle de l'Est Parisien ». Pour sa première édition, l'an dernier, la course a réuni plus de 700 participants. L'épreuve est organisée par la FSGT 93, avec le soutien d'Est Ensemble, de l'ensemble des Villes traversées, et en partenariat avec le fonds Héritage Paris 2024. Le Trail des Hauteurs est de retour le dimanche 2 juillet prochain, avec une nouveauté : un circuit de 28km qui traversera les neuf villes du territoire d'Est Ensemble. **>> Pour s'inscrire : fsgt93.fr - accueil@fsgt93.fr - 01 48 31 12 59**



Parole de
Édith Félix



Adjointe au Maire en charge des Transports, des Mobilités, du Code de la rue, de la Voirie et de l'Eau dans la ville

À pieds joints sur Le Grand Chemin !

Le grand projet de promenade plantée de 55km à travers le territoire d'Est Ensemble. Bientôt, nous pourrions partir à l'heure où blanchit la campagne, sortir siffler sur la colline, le Grand Chemin nous attendra !

Il sillonne nos villes pour les rendre habitables, pour offrir enfin nos magnifiques paysages à leurs habitantes et leurs habitants, et même en faire des lieux de visite. Eh oui, à Bagnole et au-delà, Le Grand Chemin relie les parcs et curiosités de notre territoire d'Est Ensemble, avec des points de vue en hauteur époustouflants et des berges magiques.

En phase avec les objectifs de la convention citoyenne pour le climat, il s'agit d'aménager voies et placettes pour augmenter les espaces verts, restaurer les sols et le cycle local des eaux pluviales, et ainsi rafraîchir la ville. Enfin, il s'agit de donner de l'espace ombragé aux nouvelles mobilités actives, la marche et le vélo. À Bagnole, le parcours arpentera les jolies rues de la Dhuy et des Malassis, traversera le parc Audin ou le longera par la rue Sadi-Carnot, au fond du vallon de Bagnole, puis drainera les enfants et les jeunes vers le quartier de La Noue, qui joue comme un attracteur avec son parc, son centre socioculturel et ses espaces de jeu. Pour les années à venir, ce projet de lien vert porté par Est Ensemble donne une forte cohésion à notre territoire, déjà forgé par d'autres chantiers ambitieux comme le démarrage effectif en 2024 de notre régie de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales.

*Je suis le marcheur de la grand' route
La douceur fleurie des étoiles et du ciel et du reste
descend en face du talus, comme un panier
J'ai cueilli des fleurs et j'ai sifflé tant que j'ai pu.*

(Merci à V. Hugo, A. Rimbaud et J. Dassin)



Bagnolet mène la danse

Les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis organisent chaque année un festival ambitieux de Danse contemporaine. Elles mènent aussi tout au long de l'année des actions sur la commune.



L'ancrage de ce Festival à Bagnolet ne date pas d'hier. En 1969, Jaque Chaurand, un ancien danseur, crée un concours chorégraphique pour la nouvelle danse alors appelé *Les ballets pour Demain* qui se déroulait à Bagnolet. C'est la naissance du Concours de Bagnolet. Une histoire qui se poursuit de nos jours avec les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis. «*Le Festival se déroule sur l'ensemble du département. Nous proposons des spectacles de danse contemporaine dans des lieux dédiés comme des théâtres mais aussi dans des lieux non dédiés comme des établissements scolaires, des centres socioculturels, des Ehpad, ou en extérieur*», explique Frédérique Latu, Directrice des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis. L'objectif est de s'adresser à tous les publics grâce à des spectacles montés au plus près des habitants. Pour cette édition 2023, le Festival met à l'honneur une trentaine de compagnies de danse et propose une soixantaine de spectacles. Les artistes viennent du monde entier (Finlande, Brésil, Afrique du Sud, etc.) pour présenter leur création.

Un festival pour tous les publics

La notoriété du Festival attire, chaque année, 7 000 spectateurs venus de Seine-Saint-Denis mais également d'autres

régions de France et du Monde. Malgré cette dimension internationale, ce festival a su conserver un ancrage très fort à Bagnolet où l'association est installée «*Tout au long de l'année, nous menons de nombreux projets autour de la danse à Bagnolet à destination de tous les publics*», précise la Directrice. Ces actions ont été menées notamment au collège Georges-Politzer, au lycée Eugène-Hénaff, à l'école Henri-Wallon, ou avec les habitants de La Noue en lien avec le centre socioculturel Guy-Toffoletti. Pour prolonger ses actions, plusieurs spectacles de danse se dérouleront dans ces lieux durant toute la durée du Festival, notamment dans les trois théâtres de la ville, L'Échangeur, Le Colombier, le théâtre Les Malassis, à la Médiathèque et dans les Ehpad, Les Floralies et la Résidence Marie.

>> Plus d'infos :

Les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis

Du vendredi 12 mai au samedi 17 juin 2023
rencontreschoregraphiques.com

Retrouvez l'ensemble du programme à Bagnolet, pages 26 & 27 «*À vos agendas*».

Le collège Travail-Langevin à l'honneur

L'établissement scolaire affiche un Indice de Valeur Ajoutée (IVA) performant. Au-delà des résultats bruts au Brevet des collèges, cet indicateur mesure l'apport du collège dans la réussite des élèves.



Les résultats d'un établissement sont une réalité complexe. Afin de mesurer de manière plus fine ces résultats, au-delà des notes aux examens, l'Éducation nationale a mis en place un indicateur, l'IVA (Indice de Valeur Ajoutée). Concrètement, ce dernier renseigne sur ce que l'établissement concerné a «*ajouté*» au niveau initial de ses élèves depuis leur entrée en sixième. «*Ce sont des indicateurs qui sont plus complets que les résultats bruts des élèves au Diplôme national du Brevet. Ces indicateurs prennent notamment en compte le profil des élèves qui arrivent en sixième dans les établissements et mesurent ensuite comment le collège a accompagné et fait progresser ces élèves jusqu'à la classe de troisième*», explique Céline Boeschlin, principale du collège Travail-Langevin.

Des projets au service de la réussite des élèves

Concrètement, la valeur ajoutée mesure la différence entre les résultats obtenus et les résultats qui étaient attendus en fonction de différents facteurs. L'analyse combine ainsi les facteurs individuels des élèves (âge et sexe, niveau scolaire à l'entrée au collège

ou au lycée, origine sociale) et ceux liés à la structure de l'établissement (pourcentage de filles, part d'élèves en retard scolaire, origine sociale des élèves, score moyen aux évaluations exhaustives de sixième). Cette année, c'est la première fois que cet indicateur, créé en 2017, a pu être évalué à partir d'une cohorte d'élèves entrés au collège en sixième en 2017. Les résultats communiqués fin mars font part d'une «*valeur ajoutée*» qui s'élève à +12%. Cette valeur ajoutée mesure ainsi la différence entre les résultats obtenus et les résultats qui étaient attendus. Un très bon résultat pour le collège Travail-Langevin. Ce résultat témoigne notamment de la qualité des différentes actions pédagogiques menées par le collège et ses enseignants. «*Nous avons, par exemple, mis en place des projets de médiation culturelle tout au long de l'année avec des séances de lecture tous les matins pour les élèves de sixième*», se réjouit la principale du collège. Un dispositif de module-relais permet également un travail spécifique pour les élèves qui sont confrontés à des difficultés de lecture. Des actions qui seront reconduites et renforcées à la rentrée prochaine au collège Travail-Langevin.

Aménagements et sensibilisation



Rénovation de l'éclairage public, rue Marie-Anne-Colombier.



Merci aux « Petits Colibris », en action rue Pierre-et-Marie-Curie.

© Mathieu Génon



Création et installation d'un bac à fleur pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) à l'Ehpad Les 4 Saisons.



Plantations offertes aux enfants des accueils de loisirs par le service Espaces verts et animation, et compostage avec Est Ensemble.



Opérations « Coup de balai »



Les services de la Propreté et des Espaces verts allient leurs forces pour le « Coup de balai », rues Jules-Veracruz et Malmaison.



Coup de propre sur la rue Julian-Grimau et sur le parking Descartes.





ÉVÈNEMENT

Les 13 et 14 mai

Réouverture du jardin - Le Sample

Le Sample fête la réouverture de son jardin. Au programme, un marché de créateurs, l'exposition des résidents du lieu, des cours de hip-hop et un atelier de sensibilisation à la biodiversité. Un week-end rythmé par les concerts live, une fanfare et des DJ set avec Maoui du collectif Fausse Sceptique, Gary Crew, Teddy Ki-tano, les Fines Polettes et beaucoup d'autres surprises.

Le Sample: 18, avenue de la République

>> **Programme et informations: lesample.fr**



Du 9 au 20 mai

Exposition manga: *L'atelier des sorciers*

L'exposition présente les croquis du premier chapitre du manga *L'atelier des sorciers* de Kamome Shirahama ainsi que les planches correspondantes afin de montrer les étapes de sa création. Elle puise son inspiration aussi bien dans l'Art Déco et l'Art Nouveau que dans les design de la mode, l'univers de Star Wars et des comics ou encore dans les styles graphiques de Moebius ou dans la poésie des films du studio Ghibli.

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble

Médiathèque de Bagnolet: 1, rue Marceau

>> **Plus d'infos: 01 83 74 59 35**



AU THÉÂTRE

Du 10 au 16 mai à 20h30

(relâche le dimanche)

Chemin de fer

Chemin de fer s'articule autour de l'histoire du rail et du train comme moyen de locomotion. Entre spectacle machinique, performance/concert et théâtre-document, *Chemin de fer* retrace l'impact de ce moyen de transport sur nos vies, environnements et imaginaires.

Théâtre L'Échangeur: 59, avenue du Général-de-Gaulle

Tarifs: 11€ (Bagnoletais), 14€ (extérieurs),

8€ (étudiants et bénéficiaires du RSA)

>> **Plus d'infos et réservation: 01 43 62 71 20**

reservation@lechangeur.org

Samedi 27 mai à partir de 19h

Dimanche 28 mai à partir de 16h

Surnatural Orchestra & Invité.e

L'orchestre grand format revient avec un nouveau répertoire oscillant entre jazz et musiques populaires. D'autres musiciennes et musiciens sont invités et régulièrement accueillis à Caracol, le studio de Surnatural Orchestra au théâtre L'Échangeur. Ils feront résonner leurs créations.

Théâtre L'Échangeur: 59, avenue du Général-de-Gaulle

Tarifs: 27 mai: 10€ (Bagnoletais), 14€ (extérieurs)

28 mai: billetterie à participation libre

>> **Plus d'infos et réservation: 01 43 62 71 20**

reservation@lechangeur.org



Du 26 mai au 17 juin

Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis

Festival défricheur dédié aux écritures chorégraphiques contemporaines, les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis présentent des œuvres portant un regard aigu et poétique, un questionnement constant sur notre monde.

Programme à Bagnolet:

• *Les amours de la pieuvre* (maquette)

Théâtre le Colombier - Vendredi 26 mai à 19h

• *Les corps, les couleurs et les songes se répondent*

Théâtre Le Colombier - Vendredi 26 mai à 21h

• *Danses d'intérieur*

Médiathèque de Bagnolet - Samedi 27 mai à 17h

• *Mouvements engagés* (rencontre professionnelle)

A.I.M.E.

Résidence La Butte-aux-Pinsons - Lundi 5 juin à 10h

• *L'épouse*

EHPAD Les Florales - Lundi 5 juin à 15h

EHPAD Résidence Marie - Mardi 6 juin à 15h

• *Bless The Sound That Saves A Witch Like Me* - CRI(S)

Théâtre L'Échangeur - Mardi 13 juin à 19h30

• *Disquiet*

Théâtre L'Échangeur - Mardi 13 juin à 21h

• *Dolberg*

Théâtre des Malassis - Jeudi 15 juin à 19h30

• *Mon club de plongée*

Théâtre L'Échangeur - Samedi 17 juin à 18h30

• *La vie mode d'emploi*

Théâtre L'Échangeur - Samedi 17 juin à 20h

• *Rave To Lament*

Théâtre L'Échangeur - Samedi 17 juin à 21h15

>> **Plus d'infos: rencontreschoregraphiques.com**



SPECTACLES

Mercredi 10 mai à 15h

La Tâche - Solo de clown



Prohök Niak, se laisse surprendre et émerveiller par son corps qui agit souvent malgré elle. Son doigt l'emène dans un sens quand son pied va dans l'autre. Un bras disparaît, puis deux, et elle se retrouve avec des ailes. Chaque membre n'en fait qu'à sa tête mais parfois tout s'assemble.

Tarif unique: 3,50€

Théâtre des Malassis:

rue Julian-Grimau

>> **Plus d'infos et réservation:**

01 49 93 60 81

culture@ville-bagnolet.fr

Mardi 23 mai à 20h30

« Niquer la fatalité »

Après *Sous ma robe, mon cœur*, Estelle Meyer donne naissance à son nouveau spectacle, *Niquer la fatalité*. Il s'agit d'un spectacle inclassable et réparateur.

C'est un récit de sa vie, de fille à femme, avec les convictions et luttes de Gisèle Halimi.

Tarifs: 8,50€ (Bagnoletais),

5€ (-18 ans), 11€

(demandeurs d'emploi,

étudiants ou retraités)

Théâtre des Malassis:

rue Julian-Grimau

>> **Plus d'infos et réservation:**

01 49 93 60 81

culture@ville-bagnolet.fr



EXPOSITION

Du 25 mai au 28 juillet



Vitrail au plomb

Dalle de verre

Entre l'art et la matière, la vitrailliste bagnoletaise, Clémence Puzin, présente des œuvres puissantes et lumineuses où se côtoient l'abstrait et le figuratif, l'ancien et le moderne. Scènes vivantes et créatives ou adaptations de tableaux célèbres, elle mêle le vitrail au plomb, tel qu'il était pratiqué au Moyen Âge, à des éclats de dalle de verre, une technique née dans les années 30.

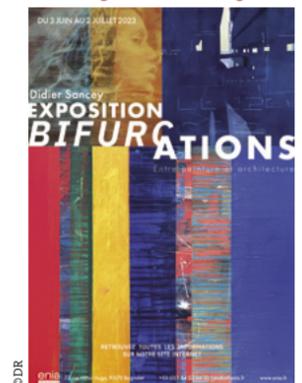
Vernissage le jeudi 25 mai à 19h

Château de l'Étang: 198, avenue Gambetta

Entrée libre. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h

>> **Plus d'infos: 01 49 93 60 17/61 53 - chateau@ville-bagnolet.fr**

Du 3 juin au 2 juillet



Bifurcations

Le cabinet d'architectes Enia, implanté dans le quartier Les Coutures, ouvre ses portes au grand public en proposant une exposition gratuite d'art contemporain de l'artiste Didier Sancey. Intitulée *Bifurcations*, l'exposition présente une série de peintures: portraits, paysages urbains, petits croquis.

Enia architectes:

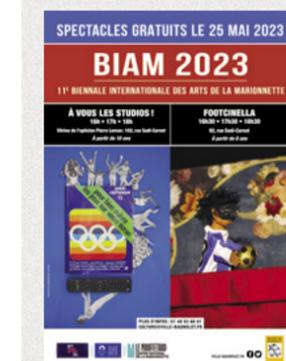
73, rue Victor-Hugo

Entrée gratuite.

Du lundi au vendredi de 18h à 20h

Les week-ends de 10h à 18h

>> **Plus d'infos: n.boin-principato@enia.fr**



Jeudi 25 mai

11^e Biennale Internationale des Arts de la Marionnette (BIAM 2023)

Découvrez l'art de jouer avec une marionnette à travers deux spectacles gratuits!

• *À vous les studios!*

À 16h, 17h et 18h

102, rue Sadi-Carnot

(vitrine de l'opticien Pierre Leman)

À partir de 10 ans

• *Footcinella*

À 16h30, 17h30 et 18h30

92, rue Sadi-Carnot

À partir de 8 ans

>> **Plus d'infos: 01 49 93 60 81 - culture@ville-bagnolet.fr**



Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Vote du budget

Début avril, le conseil municipal de Bagnolet s'est réuni pour adopter le budget de la ville. C'est une des instances les plus importantes de l'année car elle détermine les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la commune. À ce titre, elle reflète donc la vision politique de vos élus.

Au total, pour 2023, ce seront près de 133 millions d'euros qui seront au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais, 98 millions en fonctionnement et 35 millions en investissement.

Ce budget a été voté à l'unanimité des élus de la majorité sans aucune nouvelle augmentation d'impôts, comme nous nous y étions engagés!

Nos priorités sont claires: la solidarité et la santé, l'enfance et l'éducation, la transition écologique et les équipements publics.

Quels seront les grands chantiers menés en 2023 ?

La Solidarité / La Santé

Dont 1,6 million d'euros aux associations et 141670 euros pour renouveler du matériel au Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin.

L'Éducation / L'Enfance

Dont 645 000 euros aux bâtiments scolaires et 200 000 euros au centre de vacances d'Oléron.

La Transition écologique

Dont 250 000 euros de réaménagement des parcs et 280 000 euros de végétalisation des cours d'écoles.

L'Aménagement / Les Équipements publics

Dont 300 000 euros pour requalifier le parc des sports de la Briqueterie et 480 000 euros pour entretenir le patrimoine bâti des sports.

Les élus de notre groupe connaissent bien Bagnolet. Ils aiment leur ville et savent l'attente des habitantes et habitants. C'est avec détermination et sérénité qu'ils construisent l'avenir de la commune. Il reste beaucoup de choses à accomplir. Et nous le ferons ensemble!

Présidents de groupe:

Mona Bellil, Cédric Pape

Élus: Elhame Chair, Émilie Trigo, Brahim Akrou, Merle-Anne Jorge, Anne Gerval, Daouda Keita, Yalana Dino, Cécile Trbic, Hamid Chair, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Ihsen Ounissi

Écolos Solidaires

Porte de Montreuil: vers une évolution du projet ?

Il y a trois mois, comme la moitié de conseil municipal, nous n'avons pas voté le vœu sur l'aménagement de la porte de Montreuil. Le débat s'est engagé depuis, notamment autour du projet alternatif porté par les écologistes parisiens.

Nous comprenons bien l'exaspération des habitants du quartier des Coutures face aux multiples nuisances à proximité de la porte de Montreuil: pollution de l'air, pollution sonore et visuelle, déchets jonchant les rues, circulation accidentogène, insécurité, etc. Bien entendu, cette situation n'a que trop duré, il est grand temps d'agir!

Mais le projet Nexity - ville de Paris n'apporte pas de solution immédiate, ni durable à cette situation. La construction d'une dalle de béton au-dessus de la porte ne pourrait débiter qu'après les JOP de 2024, sans compter les multiples recours en justice auquel s'expose un projet controversé.

Les riverains se plaignent à juste titre des problèmes sanitaires engendrés par la porte de Montreuil et le périphérique: qualité de l'air particulièrement dégradée, haut niveau sonore, sont la cause de maladies et de nombreux décès prématurés. Or la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale indique que la « canyonnisation » du boulevard par sa mise en tunnel et l'élévation d'une muraille de hauts immeubles, induirait la concentration des polluants. Autrement dit, les habitant·e·s risquent de se retrouver dans une situation pire qu'aujourd'hui!

S'il se fait, le projet actuel va mettre dix ans à voir le jour. Par contre, des aménagements plus légers peuvent être réalisés immédiatement. En maints lieux de la capitale, la ville de Paris a su installer des aménagements transitoires pour apaiser le trafic routier, réduire la place de la voiture, sécuriser la circulation des vélos et des piétons, pour quoi pas ici?

valerie.bille@ville-bagnolet.fr

gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr

edith.felix@ville-bagnolet.fr

jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

Bagnolet en Commun (soutenu par EELV)

Appel pour un large dialogue à gauche

Depuis le début de la mobilisation historique contre la réforme des retraites, partis politiques de gauche, forces syndicales, de la jeunesse et citoyennes font front commun pour repousser cette atteinte sans précédent à nos acquis sociaux.

Au lendemain d'un 1^{er} mai historique, nous savons que les Français·es dans leur écrasante majorité ne veulent rien céder au pouvoir macroniste. Celui-ci reste pourtant inflexible face à nos revendications et fait le choix de la violence contre la mobilisation sociale. Pire, il adresse des œillades à l'extrême-droite et disqualifie les parlementaires de gauche et les organisations syndicales. Face à cette situation sans précédent et inquiétante pour l'avenir de notre camp, nous nous devons, chacun·e à notre place, de construire la résistance en dépassant nos différences et en prolongeant l'union.

Construisons un second acte de la Nupes - union politique de l'été 2022 - pour résister aux mauvais coups de Macron et préparer l'avenir. Plusieurs responsables politiques dont Marie-George Buffet, députée honoraire de notre département et ancienne ministre, de tout temps fervente militante de l'union de la gauche, appellent à nous retrouver. Elle propose ainsi la création de « collectifs locaux pour faire vivre l'union ». À Bagnolet en Commun, nous avons relayé cet appel à l'échelle de notre ville. Dès le 8 avril dernier, nous adressons une lettre ouverte aux partis de gauche pour initier ce mouvement.

Notre collectif Bagnolet en Commun regroupe des ami·e·s insoumis·e·s, écologistes, citoyen·ne·s de gauche. Nous avons donc tendu la main aux partis politiques constitués à Bagnolet pour œuvrer à l'union et aider à la construction de cette dynamique en dépassant les clivages parfois anciens.

Les premiers échanges ont eu lieu. Nous les saluons. Ils vont se prolonger. Nos différences existent mais face à l'urgence sociale et climatique, nous ferons toujours le choix d'une gauche de conquête, au-delà des appareils, pour les Bagnoletais·es. Espérant que ce message d'espoir résonnera chez chacun·e!

Edouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Le 13 avril, le Conseil municipal a adopté le budget 2023 de la Ville de Bagnolet.

L'adoption de ce budget est intervenue dans un contexte très particulier, moins d'un mois après la démission fracassante d'Olivier Taravella, premier adjoint en charge des Finances, ayant dénoncé l'incapacité du Maire, Tony Di Martino à restaurer une situation financière gravement déséquilibrée.

Effectivement, le budget 2023 ne rassure pas sur la santé financière de notre ville: une pression fiscale près de deux fois supérieure à celle des villes de même taille, un niveau d'endettement jamais atteint (172M€ d'encours de dette). Malgré l'augmentation des impôts, malgré les nouveaux emprunts contractés, la capacité d'autofinancement de la commune, largement insuffisante, ne permet pas de financer de nouveaux investissements.

Un exemple de mauvaise gestion parmi d'autres: en 2022, la mairie a perçu 5M€ de taxe d'aménagement pour un projet immobilier qui n'avait pas débuté. La préfecture obligeant la ville à rembourser, il a donc fallu contracter un nouvel emprunt. L'endettement ne sert pas à financer les projets d'avenir mais à réparer les erreurs de gestion.

Concrètement, cette situation de quasi-faillite signifie des investissements à l'arrêt, des projets d'école infinancables. Après 10 ans de mandature, aucune école n'est sortie de terre et le controversé projet d'école Pêche-d'Or est à l'arrêt.

Pas mieux en matière d'aménagements durables: beaucoup de greenwashing mais sur la végétalisation et les aménagements cyclables, quasiment rien au budget 2023.

Nous considérons pour notre part que ne pas prendre la mesure des difficultés financières est irresponsable. Il y a urgence, eu égard, à la gravité de la situation, à faire preuve de transparence vis-à-vis des Bagnoletais·e·s.

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

Retrouvez-nos articles sur: ensemblepourbagnolet.com

Citoyens Indépendants

Rebondir grâce au tourisme local

En 2020, la pandémie a stoppé le tourisme international et révélé l'importance des visites et vacances de proximité pour l'économie, mais aussi pour le bien-être des Français. En 2023, ou en sommes-nous? Est-ce que l'on revient comme avant ou est-ce que la crise permet d'ouvrir les avenir possibles autrement?

Ici à Bagnolet haut-lieu de l'hébergement touristique francilien avec ses grandes capacités hôtelières, l'on constate un regain d'activité à l'approche de la période estivale, mais seule une petite minorité de nos hébergés découvrent notre ville, ses commerces et ses espaces culturels.

Dans un contexte de crise climatique, écologique et économique, la municipalité s'est engagé à concilier le droit aux vacances, les pratiques culturelles et l'économie du tourisme, pour ne pas s'enfermer uniquement dans le quantitatif, mais s'intéresser également aux locaux et à la clientèle de proximité.

En effet la différence entre visiteurs locaux et internationaux est énorme. C'est un défi pour nous d'attirer ces gens qui ne veulent pas se sentir comme des touristes, en changeant la façon dont on communique avec eux.

Il s'agit d'améliorer l'image de notre ville en développant des offres touristiques attractives qui mettent en avant notre richesse patrimoine, grâce à des circuits touristiques, des événements culturels et des activités diverses et variées comme la commensalité chez des habitants volontaires pour valoriser la tradition hospitalière de Bagnolet.

En outre promouvoir et encourager ces pratiques touristiques durables et solidaires est un choix politique pour favoriser la découverte de notre ville, ainsi que l'échange et la rencontre entre hôtes et voyageurs.

S'engager dans cette dynamique de développement du tourisme local par le biais du lien social ne peut qu'être bénéfique pour les bagnoletais·e·s, le commerce local, et les visiteurs.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau, (elus.ci@ville-bagnolet.fr)

La danse en liberté

Yaïr Barelli est danseur et chorégraphe. Né à Jérusalem et aujourd'hui installé à Bagnolet, il est à l'affiche des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis.



Yaïr Barelli a suivi des chemins de traverse pour pratiquer son art. C'est en France que le danseur s'est réellement épanoui à la suite d'un concours de circonstances. «En 2003, je suis venu en France pour faire de l'escalade, mais mon partenaire ne pouvait finalement pas venir», se souvient Yaïr Barelli. Finalement, Yaïr envoie alors une multitude de candidatures pour décrocher une formation de danseur. Son destin le conduit à Istres puis, plus tard, au Centre de Développement Chorégraphique (CDC) de Toulouse, et enfin au Centre National de Danse Contemporaine (CNDC) à Angers où il décroche un Master en collaboration avec l'université de Paris 8. Yaïr Barelli défend une vision élargie de la danse contemporaine. «La danse est l'art le plus accessible qui existe. C'est ce que j'essaie d'affirmer dans mes pièces. La danse contemporaine ne touche pas suffisamment le grand public», explique Yaïr. L'enjeu est de créer des pièces exigeantes tout en étant accessibles en intégrant une part d'humour dans ses créations ou en faisant participer le public dans ses spectacles.

Du rap sur Bach

Lors des prochaines Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, deux créations de Yaïr Barelli seront présentées à Bagnolet, au théâtre des Malassis et au parc Josette-et-Maurice-Audin. Sur l'interprétation-titre de l'instant est une pièce de groupe sur le sujet de l'interprétation qui met en lumière le processus de création, qui

réunit des danseurs professionnels et des anciens élèves du Samovar. Le spectacle sera joué au parc Josette-et-Maurice-Audin le 2 juillet. «Dans ce spectacle, je suis à la régie. J'envoie des instructions verbales qui sont préenregistrées aux interprètes et éventuellement au public. Cela déclenche différentes réactions, interprétations, qui deviennent la pièce», livre Yaïr Barelli. Le 15 juin, au théâtre des Malassis, le danseur et chorégraphe jouera cette fois en solo sa création intitulée *Dolberg*, qui brode une série d'exercices de styles sur le canevas des mythiques *Variations Goldberg* de Jean-Sébastien Bach. «Je zappe d'une grammaire à l'autre. Du "hip-hop" à la danse classique, d'activer un extincteur à chanter un opéra, de Charlie Chaplin à Freddy Mercury», explique Yaïr Barelli. Il s'agit d'interpréter ce monument de la musique classique avec des outils contemporains, qui ne sont pas forcément adéquats. De la danse au geste quotidien, du chant à la parole, *Dolberg* construit une tension entre le classique, le trivial et le pop.

>> Plus d'infos :

• **Dolberg**
Jeudi 15 juin à 19h30 au théâtre des Malassis.

• **Sur l'interprétation - titre de l'instant**
Dimanche 2 juillet à partir de 17h jusqu'à 21h au parc Josette-et-Maurice-Audin.

Infos

Hôtel de Ville Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi: 13h30-17h
Samedi: 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi: 8h30-19h
Samedi: 8h30-13h
Sans rendez-vous: 8h30-9h30/16h-17h45

Centre municipal dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
Du lundi au vendredi: 9h-13h et 14h-19h
Samedi: 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale 01 49 93 61 97

Consultations en psycho-traumatologie
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres protection maternelle infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes): 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Médiathèque: 1, rue Marceau,
01 49 93 60 90

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)
55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas
01 41 83 67 00

Commissariat Bagnolet
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

Police secours 17 - Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (portable)

Sida-info-service 0 800 840 800

Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28

Allô enfance maltraitée 24h/24 119

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700

N° d'aide aux victimes 08 842 846 37

SOS Victimes 01 41 60 19 60

Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

Pharmacie de garde

Pharmacie de La Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°80 - mai 2023
Édité par la Mairie de Bagnolet
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication: Tony Di Martino
Directrice de la rédaction: Chloé Filot
Rédacteur en chef: Éric Mugneret
Rédaction: Karim Benchaïb



MENUS DE MAI

En vert, les plats végétariens distincts du menu classique.

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

LUNDI 1 ^{ER}	MARDI 2	MERCREDI 3	JEUDI 4	VENDREDI 5
FÉRIÉ FÊTE DU TRAVAIL	Betteraves Émincé de dinde sauce champignons Riz bio Ravioli de tofu bio Fromage fondu à tartiner bio Fruit GOÛTER Galette pur beurre, compote, jus de fruit bio	Macédoine Chipolatas Saucisse végétale Lentilles Yaourt myrtille bio Fruit GOÛTER Pain, lait, confiture bio	Crêpe emmental Cubes de saumon sauce citron Quenelles nature sauce tomate Purée de courgettes Gouda bio Fruit GOÛTER Cookies chocolat, lait, jus de fruit bio	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées bio Couscous végétarien bio Emmental Donut GOÛTER Pain, miel, jus de fruit bio
LUNDI 8	MARDI 9	MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12
FÉRIÉ VICTOIRE 45	Radis beurre Émincé de dinde sauce champignons Riz bio Ravioli de tofu bio Fromage fondu à tartiner Purée de pommes bio	Pomelos et sucre Poulet bio Boulettes de soja Purée de pommes de terre Yaourt brassé framboise bio Mousse au chocolat GOÛTER Galette pur beurre, jus de fruit, fruit bio	MENU VÉGÉTARIEN Tomates, huile d'olive Penne sauce épinards et Bleu Petit fromage frais aux fruits Salade de fruits	Terrine de légumes mayonnaise Sauce thon à la tomate Émincé végétal sauce tomate Riz bio Brie Fruit bio
LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19
Betteraves Sauté de dinde sauce au romarin Semoule Couscous végétarien bio et boulettes de soja Yaourt nature sucre équilibrable bio Fruit	Coquillettes bio sauce pesto rouge Colin d'Alaska pané et citron Courgettes bio Dauphinois de courgettes et pommes de terre Fromage fondu à tartiner Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Concombre Hachis de lentilles et purée de carottes Tomme Éclair au chocolat GOÛTER Pain, miel, jus de fruit bio	FÉRIÉ ASCENSION	FÉRIÉ PONT DE L'ASCENSION
LUNDI 22	MARDI 23	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26
MENU VÉGÉTARIEN Tomates bio Omelette nature Pommes rissolées Cantal AOP Liégeois vanille	Taboulé bio Nuggets de poulet Nuggets de blé Haricots verts à l'ail Petit fromage frais sucré Fruit bio	Carottes râpées bio et oignons frits Rôti de bœuf au jus Émincé végétal au jus Purée de pommes de terre Brie Salade de fruits GOÛTER Cookies chocolat, jus de fruit, fruit bio	MENU VÉGÉTARIEN Salade verte, noix, huile d'olive Farfalle aux légumes du sud et fromage de brebis Yaourt nature saveur vanille bio Gâteau moelleux marbré chocolat	Salade de pois chiches et tomates Dés de colin d'Alaska sauce basilic Épinards et riz bio Timbale de riz bio à l'Espagnole (courgettes, emmental, lentilles, poivrons) Riz bio Fromage frais demi-sel bio Fruit



BAJOLib' service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**



Infos déchets
N° Vert 0 805 055 055

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?
COMPOSEZ LE

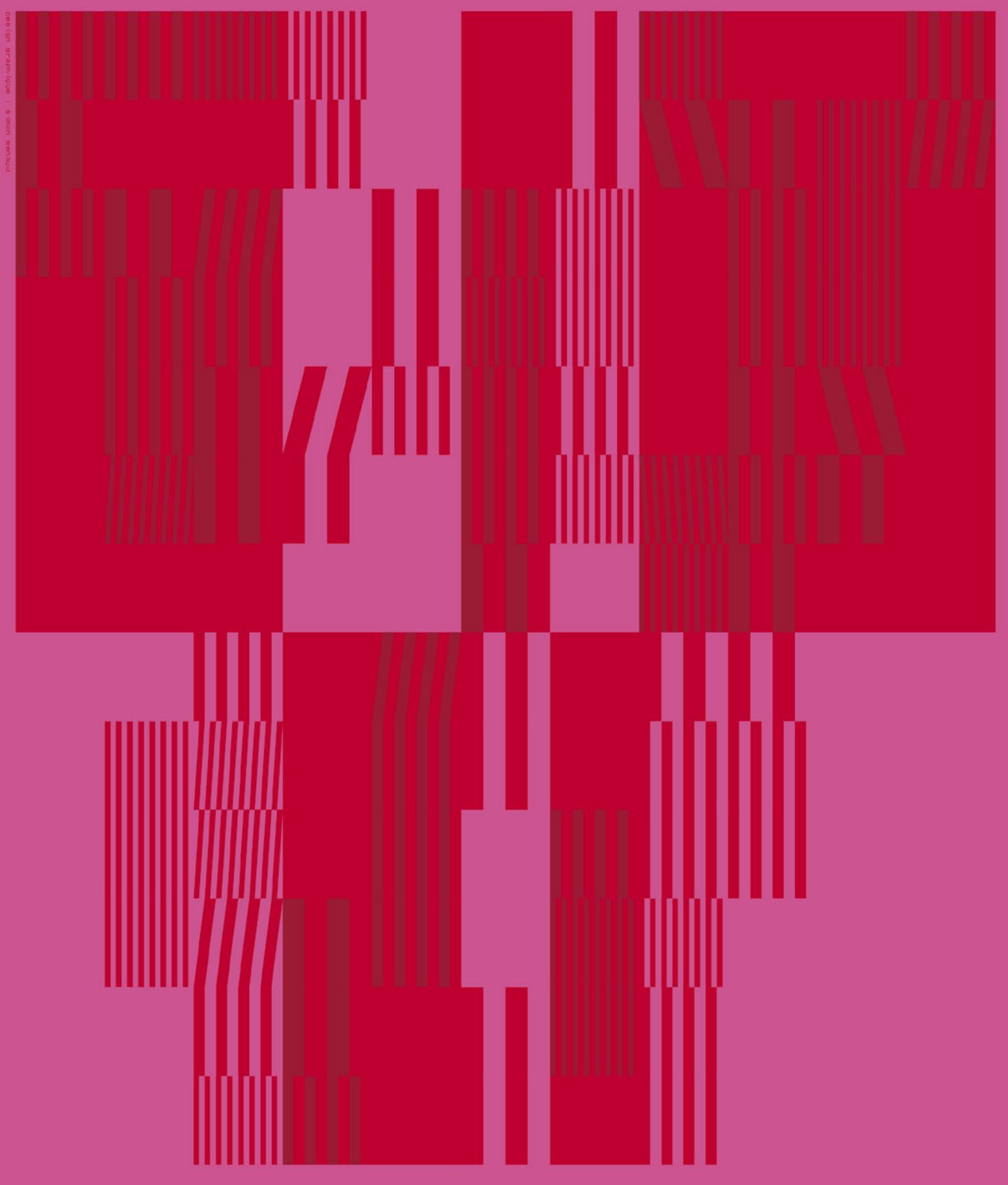
N° Vert 0800 093 013

BAJOMag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnolet.fr

ISSN: 0767-8525
Dépôt légal: mai 2023
Imprimé par Groupe Morault:
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement



principe image : eno, utatue us, see

PLACES TYPO
#13
13 MAI 2023
10H-19H

CAMPUS
FONDERIE
DE
L'IMAGE

81-83 AVENUE
GALLIENI
93170
BAGNOLET

